

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ
Journée « REPRISE DE GUIDON »

Date : le 09 avril 2025

Lieu de départ : Pôle Mécanique à St Martin de Valgalgues (30)

Plateau au pôle mécanique
puis sortie sur route ouverte à la circulation

(A compléter avant le départ)

NOM / Prénom	
Date et lieu de naissance	
Adresse	
Nr de téléphone	
Immatriculation moto	

La personne dénommée ci-dessus :

- s'engage à respecter strictement le Code de la route et les règles de sécurité au cours de l'opération mentionnée ci-dessus ;
- reconnaît prendre part à l'opération indiquée sous son entière responsabilité et déclare accepter les risques inhérents à la pratique de la moto ;
- renonce à tous recours, pour lui-même et tous ses ayants droits, à quelque titre que ce soit, contre la police nationale, la gendarmerie nationale, la Préfecture du Gard, les organisateurs, l'équipe de secours, ou toute autre personne qui en relève à titre quelconque, ainsi que les assureurs des sociétés ;
- reconnaît que les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables d'un éventuel accident dont elle pourrait être victime ;
- déclare être titulaire du permis conduire valide requis pour la pratique de la moto détenue et être couvert par une assurance qui garantit les risques et dommages pour lui et pour les tiers.

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des accidents dont pourraient être victimes les usagers (pilotes), tant au niveau corporel que matériel, ni des vols ou litiges survenant entre utilisateurs.

Le participant certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et reconnaît avoir pris connaissance des conditions de participation.

Signature précédée de la mention manuscrite «lu et approuvé, bon pour renonciation à recours et acceptation des conditions ci-dessus »